

## **Informations municipales N° 253**

---

### RÉUNION DU LUNDI 4 DÉCEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le 4 décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de CHALLET, légalement convoqué le 28 novembre en session ordinaire, s'est réuni sous la présidence de Madame Hélène DENIEAULT, Maire.

Présents : MM. Pascal HOYAU, Daniel MORVAN, Jean-Marc EDELIN, Bernard DEMICHEL, Jérôme FERRON, Lionel DELAHOUCHE, Dimitri TACHAT, Christophe LE NINAN, Manuel LEROUX et Mme Marie-Thérèse LELOURDY.

Secrétaire de séance : M. Dimitri TACHAT

Madame le Maire félicite les 4 nouveaux conseillers (Madame LELOURDY, Messieurs TACHAT, LE NINAN et LEROUX) pour leur élection et leur souhaite de s'épanouir dans ce mandat local, riche d'enseignement. L'ensemble du Conseil Municipal est ravi de les accueillir et de voir l'équipe ainsi renforcée.

oooooooooooo

• **Approbation des comptes-rendus des 05/10/2017 et 23/11/2017** :

Les comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité.

• **Désignation des représentants des syndicats et commissions (suite aux élections municipales complémentaires du 19 et 26 novembre 2017)** :

**1- Commissions**

Budget et finances :

EDELIN Jean-Marc  
DEMICHEL Bernard

Voirie, urbanisme, électricité, éclairage public et sécurité :

FERRON Jérôme  
DEMICHEL Bernard  
LEROUX Manuel

Cimetière et bâtiments communaux :

FERRON Jérôme  
DELAHOUCHE Lionel  
EDELIN Jean-Marc

Agriculture, chemins ruraux, environnement et développement durable :

EDELIN Jean-Marc  
DEMICHEL Bernard

Loisirs et fêtes :

FERRON Jérôme  
HOYAU Pascal  
EDELIN Jean-Marc  
LELOURDY Marie-Thérèse

Communication :

LE NINAN Christophe  
FERRON Jérôme  
MORVAN Daniel  
DELAHOUCHE Lionel

Travaux, marchés et bâtiments communaux :

TACHAT Dimitri  
FERRON Jérôme  
DELAHOUCHE Lionel

Rappel : le Maire et les Adjointes font partie d'office des commissions.

**2- Syndicats**

Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique des Environs de Clévilliers (S.I.R.P.E.C.) :

Titulaires : DENIEAULT Hélène (Titulaire de droit)  
LE NINAN Christophe  
LELOURDY Marie-Thérèse

Suppléant : MORVAN Daniel

Syndicat d'assainissement de la région de Fresnay :

Titulaires : HOYAU Pascal  
EDELIN Jean-Marc

Suppléant : DENIEAULT Hélène

Syndicat Intercommunal de Production d'Eau Potable du Thymerais (S.I.P.E.P.) :

Titulaires : DEMICHEL Bernard  
HOYAU Pascal

Suppléants : MORVAN Daniel  
EDELIN Jean-Marc

Les élus communautaires restent le Maire et le 1<sup>er</sup> Adjoint soit DENIEAULT Hélène et HOYAU Pascal.

• **Acquisition de cartes postales anciennes :**

Le Maire demande au Conseil Municipal son accord pour payer la somme de 200 € à Monsieur MORIN Pierre pour l'acquisition d'une collection de 28 cartes postales anciennes de Challet.

Après délibération, le Conseil Municipal, autorise Madame le Maire à Mandater cette somme au compte 6068 « Autres matières et fournitures ».

• **Prestations communales :**

Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, comme suit :

Salle communale :

	WEEK-END		JOURNÉE EN SEMAINE	
	Du 01/05 au 14/10	Du 15/10 au 30/04	Du 01/05 au 14/10	Du 15/10 au 30/04
<b>COMMUNE</b>	200 €	250 €	50 €	60 €
<b>HORS COMMUNE</b>	300 €	350 €	80 €	90 €
<b>A TITRE PROFESSIONNEL ou COMMERCIAL*</b>	/	/	80 €	100 €

(\*) Ce point fait l'objet d'une modification du règlement de la salle communale.

## Cimetière :

Concession trentenaire	160 €
Concession cinquantenaire	250 €
Concession trentenaire cavurne	150 €
Plaque nominative pour le jardin du souvenir	20 €

## • **Fonds Départemental de Péréquation :**

Le Maire demande au Conseil Municipal son accord pour présenter au Conseil Départemental une demande de subvention au titre du Fonds Départemental de Péréquation pour les travaux et acquisitions d'investissement réalisés pendant l'exercice 2017.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à présenter cette demande.

## **COMPTE-RENDU DES SYNDICATS**

### **SIRPEC :**

Rythmes scolaires : une consultation va être engagée auprès des parents sur les rythmes scolaires de la rentrée 2018.

## **CHARTRES MÉTROPOLE**

### **Nettoyage de printemps :**

Bilan 2017 :

- 30 communes participantes soit 600 personnes dont 27 Calétusiens
- 7,6 tonnes de déchets ramassés
- 350 participants au repas et spectacle

Le nettoyage de printemps 2018 est fixé au 26 mai.

### **Rats :**

La société Normandie Dératisation est intervenue sur la commune le 28 novembre dernier.

### **Aménagement de sécurité (suite) :**

Un nouvel abri de bus sera installé rue de la République par Chartres Métropole très prochainement.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Concours des maisons fleuries 2017 :**

La remise des prix a été fixée au vendredi 8 décembre.

### **Site internet :**

La municipalité lance un appel aux habitants de Challet pour participer ponctuellement à la commission communication pour décider des informations à diffuser sur le site de Challet afin de répondre au mieux aux attentes de chacun.

### **Création de la 23<sup>ème</sup> section des jeunes sapeurs-pompiers de Jouy, Maintenon et Challet :**

La cérémonie a eu lieu le 14 octobre au centre de secours de Maintenon (cf. photos sur le site internet de Challet).

### **Associations :**

L'ASPLOC a été dissoute par les membres du bureau lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 novembre dernier.

Une nouvelle association vient d'être créée « Sports Loisirs Calétusiens », une réunion de présentation est prévue le 22 décembre 2017 à la salle communale de Challet.

### **Feu d'artifice :**

En raison de l'évolution des normes de sécurité de plus en plus strictes et exigeantes, les conditions de sécurité ne sont plus réunies pour permettre de continuer à tirer le feu d'artifice sur le territoire communal. Une réflexion est engagée pour offrir aux Calétusiens de nouvelles festivités nationales.

### **RAPPEL**

### **Vœux de la municipalité :**

Samedi 20 janvier 2018 à 18h30 à la salle communale de Challet.

### **Inscriptions sur la liste électorale :**

Il est possible de s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 30 décembre 2016. Une permanence aura lieu ce même jour de 10h à 12h.

Les jeunes de 18 ans qui se sont présentés en mairie pour leur recensement militaire sont automatiquement inscrits.

Fin de séance : 22 heures 30

La municipalité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.